



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Bolivie

Question écrite n° 105489

Texte de la question

M. Pascal Terrasse appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation d'un village de Bolivie, Paurito, situé à 30 kilomètres de Santa Cruz (première ville économique du pays). Paurito est habité par des paysans très pauvres cultivant le sao (une plante très souple et très résistante) avec lequel ils tissent des chapeaux. Cet artisanat local typique de l'Orient bolivien qui permet de faire vivre le village est menacé par les grands propriétaires fonciers (les duenos) qui brûlent actuellement les champs de sao tout en semant des herbages pour pratiquer l'élevage extensif. La population de la région s'appauvrit chaque jour davantage. À la lecture de ces constats, il lui demande quelles initiatives entend prendre la France face à cette situation difficile et il souhaite que la France puisse intervenir auprès du président Evo Morales afin de protéger cette zone, soutenir ces habitants pauvres et préserver l'identité culturelle de cette région.

Texte de la réponse

La question foncière revêt une particulière sensibilité en Bolivie, pays qui, avec un revenu par habitant de 1010 USD en 2005, et malgré des perspectives de croissance relativement encourageantes (3,8 % pour 2006) demeure l'un des plus pauvres d'Amérique latine. C'est pourquoi, depuis son élection en décembre 2005, le président Evo Morales a inscrit cette question parmi les réformes importantes qu'il entend réaliser en réponse à l'immense attente populaire qu'il a suscitée. À cette fin, il a entamé une réforme agraire, dont le projet de loi a été voté le 28 novembre dernier. Cette réforme, qui vise à nationaliser les terrains non utilisés par les grands propriétaires, suscite dès à présent une opposition, qui pourrait s'accroître dans un avenir proche. Il n'appartient pas à la France de s'immiscer dans les relations entre grands propriétaires fonciers et paysans modestes à Paurito. Cependant, il est important de souligner l'appui que la France apporte à M. Morales, avec l'objectif de l'aider à réussir son expérience gouvernementale au profit des plus démunis de ses concitoyens, tout en préservant l'unité du pays. Ainsi, Mme Girardin, ministre délégué à la coopération, à la francophonie et au développement, a assisté à l'investiture de M. Morales, en janvier 2006, et ce dernier a été reçu en France, en tant que candidat, puis en qualité de président élu. Le sommet de Vienne entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine, en mai 2006, a également été l'occasion d'un nouvel entretien très chaleureux entre le Président de la République et son homologue bolivien. En outre, notre coopération est à la hauteur de notre soutien politique : l'Alliance française et le lycée français sont des pôles de référence ; l'Institut de recherche pour le développement (IRD), avec une trentaine de chercheurs, a développé en Bolivie son plus grand centre de recherche en Amérique du Sud ; enfin, un accord de désendettement et de développement C2D (20 M USD de dettes converties) a permis la construction de l'hôpital de Santa Cruz, inauguré en novembre 2006, ainsi que la préparation d'un projet d'école administrative.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105489

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10197

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 223